



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

Conseil départemental

RAPPORT N° 16.37

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DES ÉTABLISSEMENTS DÉPARTEMENTAUX À
PRIX DE JOURNÉE GLOBALISÉ DOTÉS D'UN BUDGET ANNEXE

COMMISSION : FINANCES

DIRECTION GENERALE DES SERVICES – PÔLE RESSOURCES HUMAINES ET
FINANCIÈRES

Direction : Finances

DEPARTEMENT DES HAUTS DE SEINE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

**COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DES ÉTABLISSEMENTS DÉPARTEMENTAUX À PRIX
DE JOURNÉE GLOBALISÉ DOTÉS D'UN BUDGET ANNEXE**

RAPPORT N° 16.37

Mes chers Collègues,

Le présent rapport a pour objet de soumettre à notre Assemblée les projets de compte administratif pour l'exercice 2015 des établissements départementaux à prix de journée globalisé dotés d'un budget annexe :

- la Pouponnière « Paul Manchon »,
- le Centre maternel « Les Marronniers »,
- la Cité de l'Enfance et de l'Adolescence.

I – LA POUPONNIERE

L'activité

La Pouponnière dispose de 84 places (36 à Asnières et 48 au Plessis-Robinson).

L'activité réalisée en 2015 est de 28 186 journées, soit un taux d'occupation de 91,93% par rapport à la capacité théorique.

On constate une hausse de 3 089 journées par rapport au nombre de journées réalisées en 2014 (+ 12,31 %). Cette hausse s'explique principalement par le retour à une pleine capacité suite à la réouverture d'une unité qui avait été fermée pour travaux pendant plusieurs mois en 2014.

La part des journées réalisées pour des départements extérieurs est de 22,62%.

En 2015, les flux sont toujours aussi importants : on recense 138 admissions d'enfants et 129 départs.

Le projet de compte administratif 2015 présente les résultats suivants :

INVESTISSEMENT	Prévus	Réalisés
Dépenses	241 693,28 €	156 267,58 €
Recettes hors excédent	93 000,00 €	106 711,00 €
Déficit 2015		-49 556,58 €
Reprise excédent 2014	148 393,28 €	
EXCEDENT A REPORTER AU BS 2016		98 836, 70 €

FONCTIONNEMENT	Prévus	Réalisés
Dépenses	10 457 777,00 €	9 691 487,33 €
Recettes hors excédent	7 846 967,80 €	8 091 667,54 €
Déficit 2015		-1 599 819,79 €
Reprise excédent 2013	2 610 809,20 €	
EXCEDENT A REPORTER AU BP 2017		1 010 989,41 €

Section de fonctionnement

Le total des dépenses réalisées s'élève à 9 691 487,33 €, soit un taux de réalisation de 92,67 %.

Les dépenses relatives à l'exploitation courante de l'établissement s'élèvent à 724 657,08 €, en dépassement de 6,51% par rapport au budget primitif. Cette hausse s'explique principalement par le transfert comptable des dépenses d'intérim (164 196 €) du groupe II (dépenses de personnel) vers le groupe I (dépenses d'exploitation courante) à l'occasion du budget supplémentaire.

Avec 8 496 891,43 €, les dépenses de personnel représentent 87,67% des dépenses. Elles augmentent de 5,7% par rapport à 2014 (8 039 025,00 €), en raison notamment de la prise en charge de dépenses auparavant supportées par le budget départemental (primes de projet de service et d'intéressement, cotisations chômage et coûts des agents de remplacement).

Les dépenses relatives à la structure sont de 469 938,82 € soit un taux de réalisation de 92,87%.

Les recettes perçues se sont élevées à 8 091 667,54 €, supérieures de 3,12 % à la prévision budgétaire (hors excédent).

Les recettes liées aux frais de séjour s'élèvent à 8 000 553,36 € et sont décomposées comme suit :

- 6 231 974,24 € au titre de la dotation globale de financement pour l'accueil des enfants des Hauts-de-Seine,
- 1 768 579,12 € au titre des prix de journée facturés aux autres départements, soit un supplément de recettes de 210 586 € par rapport aux prévisions.

L'exercice 2015 se solde donc par un déficit de la section de fonctionnement de 1 599 819,79 €. Ce déficit est corrigé par la prise en compte du résultat cumulé au 31 décembre 2013 de 2 610 809,20 €, qui permet d'arrêter un excédent cumulé de 1 010 989,41 €, qui sera repris au budget primitif 2017.

Section d'investissement

Les dépenses s'élèvent à 156 267,58 €. Elles ont permis de financer :

- o l'acquisition de matériel et outillage à hauteur de 98 246,87 € ;
- o l'acquisition de mobilier pour 27 803,81 € ;
- o les installations générales et agencements pour 20 496,90 € ;
- o l'évaluation externe pour 9 720,00 €.

Les recettes de cette section s'établissent à 106 711,00 € dont :

- o 82 772,92 € au titre des amortissements ;
- o 23 938,08 € au titre du fonds de compensation de la TVA.

Le déficit de la section d'investissement pour l'exercice est de 49 556,58 € avant la reprise de l'excédent cumulé qui s'élève à 148 393,28 €.

L'excédent à reprendre au budget supplémentaire 2016 s'établit donc à 98 836,70 €.

II - LE CENTRE MATERNEL

L'activité

Le Centre maternel est un établissement pour femmes enceintes, mères et enfants de moins de trois ans, qui permet un accompagnement de la maternité, de la relation mère – enfant et une aide à l'insertion sociale et professionnelle des mères. Il assure des missions d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement, y compris en urgence.

Pour cela, les mères et leurs enfants bénéficient d'une prise en charge par une équipe pluridisciplinaire, soit :

- o un suivi pré et/ou post natal,
- o un suivi médical,
- o un accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle (démarches administratives, projet professionnel, recherche de logement),
- o une prise en charge des enfants au sein d'une structure d'accueil de la petite enfance intégrée (3 groupes d'enfants) afin de permettre l'insertion professionnelle des mères,
- o des activités d'animations sociale et culturelle.

Le Centre maternel dispose d'une capacité de 38 places mères et enfants, dont une chambre équipée pour une personne à mobilité réduite.

En 2015, 53 jeunes femmes ont été accueillies (20 admissions et 21 sorties enregistrées). La durée moyenne de séjour des 32 jeunes femmes présentes au 31 décembre est de 15 mois.

Le taux d'activité réalisé en 2015 est de 87,04 %, ce qui correspond à 12 072 journées réalisées (contre 11 719 en 2014).

Le projet de compte administratif 2015 présente les résultats suivants :

INVESTISSEMENT	Prévus	Réalisés
Dépenses	1 587 409,64 €	55 443,62 €
Recettes hors excédent	173 340,00 €	168 471,16 €
Excédent 2015		113 027,54 €
Reprise excédent 2014	1 414 069,64 €	
EXCEDENT A REPORTER AU BS 2016	1 527 097,18 €	

FONCTIONNEMENT	Prévus	Réalisés
Dépenses	3 591 325,00 €	3 183 233,84 €
Recettes hors excédent	3 292 863,46 €	3 283 223,54 €
Excédent 2015		99 989,70 €
Reprise excédent 2013	298 461,54 €	
EXCEDENT A REPORTER AU BP 2017	398 451,24 €	

Section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 3 183 233,84 €, soit un taux de réalisation de 88,64 %.

Les dépenses de gestion courante représentent 328 996,24 €, pour 283 847,81 € en 2014. Cette hausse est la conséquence du glissement des charges d'intérim du groupe II (charges de personnel) au groupe I (charges d'exploitation courante).

Les dépenses de personnel représentent 81,38% du total des dépenses et s'élèvent à 2 590 424,26 €, en hausse (+ 2,82%) par rapport à 2014 (2 519 409,21 €).

Les dépenses de structure sont, quant à elles, en baisse de -6,91% à 263 813,34 € en raison notamment de frais de maintenance moindres.

Les recettes de cette section se sont élevées à 3 283 223,54 €, dont 3 183 263,46 € de dotation globale au titre des frais de séjour.

L'exercice 2015 se solde par un excédent sur la section de fonctionnement de 99 989,70 €.

Cet excédent, auquel s'ajoute la prise en compte du résultat cumulé au 31 décembre 2013 (298 461,54 €), permet d'arrêter l'excédent qui sera repris au budget primitif 2017 à 398 451,24 €.

Section d'investissement

Les dépenses s'élèvent à 55 443,62 €.

Elles ont permis de financer :

- o la rénovation du matériel de cuisine,
- o le réaménagement des kitchenettes des studios de l'hôtel maternel,
- o la création d'un espace de jeux pour les enfants.

Les recettes de cette section s'établissent à 168 471,16 €, dont :

- o 156 464,00 € au titre des amortissements ;
- o 11 407,16 € au titre du fonds de compensation de la TVA ;
- o 600,00 € au titre de cautions reçues.

L'excédent de la section d'investissement de l'exercice 2015 s'élève à 113 027,54 € avant la reprise de l'excédent cumulé (1 414 069,64 €).

En conséquence, le résultat à reprendre au budget supplémentaire 2016 s'établit à 1 527 097,18 €.

III - LA CITE DE L'ENFANCE ET DE L'ADOLESCENCE

L'activité

L'activité de cet établissement est répartie sur plusieurs sites, suite à la fusion de la Cité de l'Enfance et du Service des adolescents (CDEA) à compter du 1^{er} janvier 2015 :

- Cité de l'enfance (site du Plessis-Robinson) : 48 places avec le transfert du Foyer des Goulvents (Nanterre),
- Foyer Colbert : 10 places,
- Foyer de Rueil Malmaison : 15 places,
- Service de la Courte Echelle : passage de 30 places à 0 (fermeture en août 2015),
- Familles d'accueil relais d'urgence (FARU) : passage de 24 à 10 places (août 2015 : diminution de la capacité avec la restructuration du SDAF),
- Maison familiale de Noirmoutier (85), occupée par différents foyers (Centre Maternel, Pouponnières, CDEA) durant les périodes de vacances scolaires.

Le taux d'occupation en 2015 a été de :

- 92,86 % à la Cité de l'enfance au Plessis-Robinson,
- 92,36 % au Foyer Colbert,
- 87,14 % au Foyer de Rueil Malmaison,
- 19,68 % au Service de la Courte Echelle,
- 56,50 % au FARU.

La fermeture du Service de la Courte Echelle en août 2015, ainsi qu'une diminution de l'accueil au FARU à compter d'août 2015 minore les taux d'occupation de ces 2 services.

Le projet de compte administratif 2015 présente les résultats suivants :

INVESTISSEMENT	Prévus	Réalisés
Dépenses	2 610 701,76 €	71 696,61 €
Recettes hors excédent	323 640,00 €	319 137,98 €
Excédent 2015		247 441,37 €
Reprise excédent 2014	2 287 061,76 €	
EXCEDENT A REPORTER AU BS 2016	2 534 503,13 €	

FONCTIONNEMENT	Prévus	Réalisés
Dépenses	8 416 562,00 €	7 718 795,07 €
Recettes hors excédent	7 765 859,24 €	7 872 009,41 €
Excédent 2015		153 214,34 €
Reprise excédent 2013	650 702,76 €	
EXCEDENT A REPORTER AU BP 2017	803 917,10 €	

Section de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement d'un montant de 7 718 795,07 €, (soit 91,71 % du budget voté 2015) sont en forte hausse par rapport à 2014 (+65%) en raison de la fusion de la Cité de l'Enfance et du Service des adolescents.

Les dépenses de gestion courante représentent 873 839,02 €, soit un taux de réalisation de 87,54%.

Les dépenses de personnel représentent 79,72% du total des dépenses et s'élèvent à 6 153 459,31 €.

Les dépenses de structure s'élèvent à 691 496,74 €, avec un taux de réalisation de 75,76%.

Les recettes s'élèvent à 7 872 009,41 € dont 7 745 358,71 € de dotation globale au titre des frais de séjour.

L'exercice 2015 se solde par un excédent sur la section de fonctionnement de 153 214,34 €. Cet excédent, auquel s'ajoute la prise en compte du résultat cumulé au 31 décembre 2013 (650 702,76 €), permet d'arrêter l'excédent qui sera repris au budget primitif 2017 à 803 917,10 €.

Section d'investissement

Les dépenses 2015 s'élèvent à 71 696,61 € et ont été consacrées :

- au renouvellement d'une partie du mobilier pour les différents sites,
- à l'acquisition de petits et gros électroménagers et d'outillage pour les différents sites.

Les recettes de cette section s'établissent à 319 137,98 € dont :

- o 308 132,76 € au titre des amortissements ;
- o 11 005,22 € au titre du fonds de compensation de la TVA.

L'excédent de la section d'investissement sur l'exercice s'élève à 247 441,37 € avant la reprise de l'excédent cumulé de 2 287 061,76 €.

Le résultat de 2 534 503,13 € sera repris au budget supplémentaire 2016.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil départemental

Signé

Patrick Devedjian